



**MAIRIE DE
SISTERON**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

**Département des Alpes de Haute-Provence
COMMUNE DE SISTERON**

DECISION DU MAIRE – DMSF 2025_02_21

**CONVENTION SPECTACLE AVEC
LA COMPAGNIE DES 3 TRESORS / ECOLES**

Le Maire de la Commune de SISTERON

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-03-06.SG du 23 mai 2020 conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le souhait de la ville de Sisteron d'organiser un Parcours Artistique avec les écoles, il y a lieu de signer la convention de cession d'un spectacle avec la compagnie des 3 Trésors, association loi 1901 dont le siège est situé rue du général Chérin (Espace Gérard Philippe), 88100 Saint Dié des Vosges.

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer la convention de cession d'un spectacle « Parcours Artistique » avec GYRAF à destination de toutes les écoles de Sisteron selon le planning établi du Lundi 05 Mai au Vendredi 23 Mai 2025.

ARTICLE 2 : Le montant de la prestation s'élève à 5 000 € TTC. Les repas du midi de l'intervenant seront offerts au restaurant scolaire.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Madame le Trésorier et à la Compagnie des 3 Trésors.

Fait à SISTERON, le 21 Mars 2025
Le Maire,
D. SPAGNOU.